



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Extension de la plateforme France consulaire

Question écrite n° 42933

Texte de la question

M. M'jid El Guerrab interroge M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargé du tourisme, des Français de l'étranger et de la francophonie, sur l'extension de la plateforme France consulaire. Depuis le 13 octobre 2021, le service France consulaire répond par téléphone et par courriel à toutes les demandes générales d'information, de clarification ou encore d'aide pour mener à bien une démarche, lorsqu'elles concernent les services aux Français de l'étranger. Expérimenté dans un premier temps dans cinq pays pilotes (Croatie, Danemark, Irlande, Slovénie et Suède), ce service sera déployé à l'ensemble des pays de l'Union européenne dès la fin 2022. Ainsi, il souhaiterait connaître la date prévue d'extension de la plateforme France consulaire aux États hors de l'Union européenne.

Données clés

Auteur : [M. M'jid El Guerrab](#)

Circonscription : Français établis hors de France (9^e circonscription) - Agir ensemble

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42933

Rubrique : Français de l'étranger

Ministère interrogé : [Tourisme, Français de l'étranger et francophonie](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 décembre 2021](#), page 8674

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)